

TransRUN SA: le Conseil d'administration est sur les rails

TransRUN SA, la société mandatée par le Conseil d'Etat neuchâtelois pour mener à bien le projet TransRUN, dispose désormais de son Conseil d'administration, officiellement constitué mardi 24 mai 2011. Présidé par M. Pascal Vuilleumier, chef du Service cantonal des transports, ledit Conseil est composé de M. Max Friedli, consultant et ex-directeur de l'Office fédéral des transports, Me Pierre Heinis, avocat au Barreau de Neuchâtel, M. Raymond Voillat, CEO de Nexans Suisse SA, et M. Werner Wildener, consultant auprès des CFF. L'engagement dans le cadre de ce Conseil d'administration de personnalités reconnues dans le monde ferroviaire suisse et dans l'économie privée renforcera la conduite stratégique de cet ambitieux projet. Il démontre aussi le crédit dont jouit ce projet au niveau national.

L'accessibilité du canton de Neuchâtel en matière de transports publics est à la traîne en comparaison avec la plupart des autres cantons suisses. Le réseau ferroviaire n'a pratiquement pas évolué depuis sa construction il y a 150 ans. Le tronçon entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en constitue le point faible, limitant tout développement. Il y a actuellement deux opportunités de l'améliorer en profitant de contributions de la Confédération, qui ne se représenteront plus d'ici plusieurs décennies:

- les CFF devraient y investir des montants conséquents pour l'assainir, qui pourraient être transférés pour le financement du TransRUN,
- la Confédération a retenu le projet d'agglomération neuchâteloise dont fait partie le TransRUN.

Le TransRUN, liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, pourrait ainsi bénéficier d'une participation financière de la Confédération proche de 350 millions sur un total estimé à 850 millions.

Les membres du Conseil d'administration de TransRUN SA ont été choisis en fonction de leur expérience et de leurs compétences dans différents domaines en lien avec cet important projet.

Un projet du 21ème siècle qui répond à la demande

L'amélioration de l'accessibilité du canton, de ses villes et pôles est un facteur clé pour la compétitivité économique de ses entreprises, et par conséquent de la santé financière de ses habitants.

Rappelons que le TransRUN est l'élément indispensable pour offrir à la population neuchâteloise un RER avec des temps de parcours diminués jusqu'à la moitié et des cadences de trains doublées sur l'ensemble du canton, voire quadruplées entre les trois villes. Le TransRUN a aussi pour objectif de permettre la circulation de trains directs entre Le Locle et Lausanne. Ainsi, La Chaux-de-Fonds sera à moins d'une heure de Lausanne à l'ouverture du TransRUN à fin 2020. Ces objectifs ne peuvent pas être atteints en

modernisant la ligne existante, notamment en raison du goulet d'étranglement de Neuchâtel Vauseyon, qui nécessiterait la construction d'une troisième voie très onéreuse et à l'impact visuel désastreux.

Au vu des estimations réalisées, TransRUN répond efficacement à la demande en matière de mobilité à l'horizon 2020 : le nombre de voyageurs quotidiens entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds est en effet amené à tripler pour atteindre 11.000 à 13.000 personnes par jour. Il permettra également de délester les routes de leur trafic, en particulier dans le tunnel de la Vue-des-Alpes, proche de la saturation et dont la Confédération ne prévoit pas de financer le doublement ces prochaines décennies.

Pour de plus amples renseignements:

Pascal Vuilleumier, président du Conseil d'administration, tél. 032 889 67 01.

Patrick Vianin, directeur de TransRUN SA, tél. 032 886 88 80.

Neuchâtel, le 26 mai 2011